CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E71294** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2024**

ÉDITÉ LE **10/10/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/05/2019
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE

Siret : **452 600 760** **00022**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 8007961
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-120541
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-120541

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **DE MOURA ORLANDO**
Sigle : DE MOURA ORLANDO
212 RTE DU CENTRE VIGNOBLE
HAMEAU LES MORELLES
26210 LAPEYROUSE-MORNAY

Téléphone : 04 75 03 59 94 **Fax :**
Portable : 06 99 43 62 48

Site Internet : www.demoura-plaquiste-drome.com
E-mail : orlando.de-moura@orange.fr

Responsabilité légale :
DE MOURA ORLANDO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/10/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.